

## LA COMMUNICATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

De l'Association Ethique et Investissement

N°53-Janvier 2024

### Comité Ethique du Fonds Nouvelle Stratégie 50 du 28/09/ 2023 Thème : Biodiversité (trans-sectoriel)

Les membres d'E&I ont participé, le 28/09/2023, au comité éthique organisé chez Meeschaert, pour un focus thématique sur [une problématique préoccupante](#). La biodiversité est, en vertu de la Convention sur la diversité biologique, définie comme la diversité des êtres vivants en terme d'espèces, de gènes, d'habitats et d'écosystèmes (pour désigner les inter-relations vitales entretenues) avec, depuis [Nagoya](#), la reconnaissance de la diversité des cultures et des savoirs, précieuses pour ladite biodiversité. A l'instar du climat, elle a sa [COP](#) (tous les 2 ans).

Les [deux problématiques](#) ne sont d'ailleurs pas sans lien : « [Pas de Paris sans Montréal](#) » allusion à la COP21 sur le climat (à Paris, fin 2015) et la COP15 sur la biodiversité (à Montréal, fin 2022) qui vont de pair si l'on veut être efficace. Il y a loin de la coupe aux lèvres cependant :

- l'érosion du vivant est un phénomène scientifiquement documenté, qui ne semble pas s'enrayer ni sur terre ni sur mer (pollutions, sur-exploitation....) malgré un accroissement (certes récent) des surfaces protégées d'activités humaines jugées délétères (d'où la certitude que ce « remède » ne suffit pas) ;
- les métriques laissent à désirer (partielles et partiales, foisonnantes sans doute à cause d'un [système de crédit](#) en vue, tendant à « financiariser » la nature [au grand dam d'experts y compris de la finance](#) ;
- parmi les causes repérées, « [l'usage intensif de pesticides dans l'agriculture productiviste \(...\)](#) [les pouvoirs publics refusent d'agir, au prétexte qu'une agriculture durable coûterait trop cher](#) » (...). Les « [objectifs affichés par l'UE en la matière fait l'objet de blocages au Conseil et au Parlement européens](#) » ajouté à une occupation mal maîtrisée des sols et, de plus en plus, l'exploitation éhontée des fonds marins (pillages des gisements en tout genre) dans des conditions et avec des impacts aux antipodes du bien commun ;
- or, la prospérité du monde est en jeu : plus de la moitié du PIB mondial dépend de la nature et de ses services si l'on scrute les entrants et les chaînes de production ; sur un autre front, les [peuples indigènes](#) constituent 6% de la population mondiale et protègent 25% de la surface terrestre abritant près de 80 % de la biodiversité dans laquelle ils puisent pour leur survie quotidienne parfois (par ex. bois de chauffage) ;
- par ailleurs, quelque 500Md\$ de subventions gouvernementales néfastes à la biodiversité sont maintenues (en particulier, aux secteurs de l'agriculture, des énergies fossiles et de la pêche) et se poursuit, en dépit des alertes, l'artificialisation accrue de surfaces gigantesques sans souci de reconversion préalable des friches, à la hauteur des enjeux, notamment au nom de la [ré-industrialisation](#) (certes utile mais à quelles conditions ?).

Les [risques](#) sont patents et l'enjeu colossal : l'économie face à la nature : duel à mort ou [co-création à \(ré-\)inventer](#) ? Dans ce contexte, [reconsidérer la notion de « ressources »](#) dans nos actes d'investisseur, de producteur, de consommateur est clé. Une piste ? [encastrent l'économie dans l'écologie](#) préconisent des lanceurs d'alerte ; autrement dit, « renverser la vapeur » instillée dans nos théories économiques et politiques de « pays anciennement industrialisés » depuis le basculement dans l'ère industrielle (XVIII-XIX<sup>e</sup> s) en Occident. Un revirement ambitieux -au delà de la [Stratégie Nationale Française](#)- apparaît aujourd'hui urgent. Avec d'innombrables implications en cascade...

Las : le rôle des entreprises et des institutions financières dans la « mise en œuvre du cadre Kunming-Montréal » issu des négociations internationales sous l'égide de l'ONU (fin 2022) a bien été acté, mas d'une manière vague -un encouragement à communiquer sur l'impact sur la biodiversité, sans l'ombre d'une obligation formelle à le faire !

Modestement, il reste à notre main ce jour, la responsabilité de sélectionner ou pas, de tancer aussi, les valeurs suivantes : une poignée d'entreprises de secteurs hétéroclites entrent dans cette revue en raison, outre leur appartenance au STOXX600\*, de leur intérêt proclamé en faveur de la préservation (voire de la restauration) de la Nature...

### Tableau des décisions

Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions
Amoéba	Ne pas intégrer	Andfjord Salmons	Ne pas intégrer	Fermentalg	intégrer
Anglo-Eastern Plantation	Ne pas intégrer	Norcod	Ne pas intégrer	Séché Environnement	intégrer
SIPEF	Ne pas intégrer	Barry Callebaut	Ne pas intégrer		

### Relevé des décisions

#### *Nous avons intégré :*

**Séché Environnement** Valeur entrepreneuriale élevée, liée à des procédés techniques très pointus (recyclage du brome, dépollution, déchets dangereux, abattage de gaz). Semble avoir tiré les conséquences de la grave alerte dont elle a fait l'objet en 2018 (gouvernance, gestion des risques, fraudes, corruption). Mais, vue la faiblesse structurelle des contre-pouvoirs – surtout actionnariale – une vigilance particulière est de mise pour s'assurer que les vieux démons ne refont pas surface.

**Fermentalg** Valeur entrepreneuriale élevée, du fait de l'intérêt stratégique de ses produits et d'une approche circulaire partenariale, à saluer. A savoir : la production d'Oméga3 sans recours à de la pêche intensive de poissons, de protéines à partir de micro-algues et l'initiative d'une co-entreprise avec Suez pour la capture de CO2 tout en produisant de la biomasse algale, synergie doublement intéressante.

#### *Nous n'avons pas intégré :*

**Barry-Callebaut** Suivi de la filière chocolat et de la déforestation intéressant; engagement pour l'agroforesterie et des pratiques agricoles cohérentes à encourager. RSE affirmée haut et fort, avec un soutien aux communautés locales argumenté. Mais des turbulences côté gouvernance de mauvais augure et des controverses alarmantes.

**Amoéba** Intérêt scientifique manifeste, mais manque de recul sur une innovation audacieuse, de type « apprenti sorcier »? Donc, prudence nécessaire car l'utilisation de produits « vivants » telle qu'expérimentée en l'occurrence est porteuse d'aléas et de risques en chaîne. Principe de précaution oblige.

**Anglo-Eastern Plantation** Absence de stratégie environnementale probante. Même problématique de valeur entrepreneuriale que SIPEF quant à l'huile de palme fournie sans informations pertinentes sur les conditions de production de cette huile, pourtant sur la sellette !

**Andfjord Salmons** Même problématique que pour Norcod.

**Norcod** Valeur entrepreneuriale discutable. Mise en question de l'intérêt et des risques liés à la pisciculture intensive.

**SIPEF** Présente une stratégie ESG assez développée axée sur la biodiversité et la traçabilité, mais la valeur entrepreneuriale est très discutable, premier producteur mondial d'huile de palme.